

AEQ, rapport annuel 2021-2022

MRC des Basques

Avant-propos

Ce rapport se veut un suivi des grandes étapes de l'implantation et du démarrage du projet AEQ dans la MRC des Basques.

Le démarrage du projet

L'implantation du programme AEQ a été, pour nous, très laborieuse. En effet, les nombreuses obligations préalables jumelées à nos obligations existantes nous ont amenés à l'adoption de notre PIAR aussi tard que le 20 juillet 2021. Ces obligations nous ont aussi retardés dans l'embauche des ressources et le démarrage des projets, car nous ne pouvions définir définitivement le profil de nos ressources, tant que ce plan d'action n'était pas accepté. De plus, de longues tergiversations avec Services Québec concernant l'embauche d'une ressource dédiée à l'accompagnement des entreprises en matière de ressources humaines nous ont aussi retardés considérablement.

Les embauches

Suivant un long processus, dans un univers ultra-compétitif où les 102 MRC du Québec recherchaient en même temps 204 candidats disponibles avec les mêmes profils, nous avons tout de même réussi à doter nos trois postes vers le début de juillet 2021. Nous avons procédé à l'embauche d'une conseillère sénior aux entreprises, une conseillère en ressources humaines et un conseiller sénior en développement industriel et commercial. De plus, l'annonce tardive de la transférabilité du premier versement de 100 000 \$ est venue modifier favorablement le statut d'emploi de nos ressources AEQ.

Le démarrage

L'implantation de nouvelles ressources assignées à de nouvelles tâches a nécessité beaucoup d'organisation, tant logistique que professionnelle. En effet, il fallait installer, équiper, rencontrer et assurer la gestion de ces nouvelles ressources, de même que l'intégration au sein d'une équipe existante déjà bien rodée. Ce fut presque trois mois d'apprentissage, de démarrage, d'installation, d'apprentissage de l'écosystème local qu'il a fallu mettre en place tous ensemble pour lancer ce nouveau service dans notre MRC.

Les résultats :

Conseillère aux entreprises :

En seulement quelques mois, notre conseillère aux entreprises, Mme Louise Duplessis, a su en seulement 6 mois atteindre 80 % de l'objectif annuel. On parle de 39 suivis/accompagnements et 23 référencements. De plus, Mme Duplessis travaille à mettre sur pied un service de mentorat à la demande d'entrepreneurs et elle a également contribué au projet Réseaux d'innovation, milieux innovateurs du Bas-Saint-Laurent avec des partenaires régionaux.

Conseillère en ressources humaines :

Pendant les mêmes quelques mois, notre conseillère en ressources humaines, Mme Sandie Lebel, a effectué 42 interventions auprès de 30 entreprises différentes et 7 référencements aux partenaires pour seulement 6 mois de présence sur le terrain. Ce service qui a nécessité beaucoup de casse-tête et de résistance s'avère d'ores et déjà un service incontournable sur notre territoire.

Conseiller en développement industriel et commercial :

Pour sa part, le conseiller en développement industriel et commercial, M. Marc Lemay, a recruté 6 entreprises en recherche de locaux, ce qui a abouti à l'achat par la MRC des Basques de deux immeubles industriels transformés en motels industriels. De plus, il a accompagné ces entreprises dans leurs installations et leurs processus d'améliorations locatives. Une autre entreprise a été accompagnée pour une recherche de site industriel et elle a été mise en contact avec un propriétaire privé et les négociations sont en cours. Deux entreprises ont été accompagnées dans leurs processus de déménagement dans des locaux industriels, propriété de la MRC. Ces déménagements avaient chacun un niveau de complexité important et ont nécessité des dizaines d'interventions. Deux autres entreprises font actuellement l'objet d'un accompagnement en vue d'éventuelles localisations dans notre MRC, localisations qui nécessiteront éventuellement la construction de bâtiments industriels. Finalement, un grand projet industriel est en accompagnement en vue de créer des partenariats qui permettront peut-être à terme la création d'une nouvelle entreprise majeure en haute technologie sur notre territoire.

Les perspectives 2022-2023

Il est évident que la prochaine année verra le nombre de visites de présentation des services diminuer. Cependant, le nombre d'interventions et surtout l'intensité de celles-ci devraient s'accroître en 2022-2023. Nous entrevoyons un horizon de rareté de ressources humaines qui amènera de nouveaux défis à nos entrepreneurs qui nécessiteront d'autant plus d'accompagnement, en innovation, en mécanisation et en recherche de main-d'œuvre. Également, les problématiques de localisation et d'installation des entreprises s'accroîtront, car la rareté autant des immeubles que des terrains disponibles créera un véritable casse-tête pour notre territoire dont l'économie est constamment en progression.

La conclusion

Nous avons déjà reconnu le fait que nous manquions de temps et de ressources humaines pour faire plus de visites terrain avec nos entreprises. Force est d'admettre que la mise sur pied du programme AEQ a permis de remplir ce vide dans notre offre d'accompagnement dans nos services aux entreprises. Il faudra, par contre s'ajuster rapidement aux mutations folles de notre environnement économique générées par la pandémie. En effet, la rareté de main-d'œuvre est devenue une véritable pénurie de main-d'œuvre, pénurie conjuguée avec une problématique de logement majeure et une explosion des coûts de construction et de tous les coûts en général. Le défi qui se dresse devant nous va au-delà du service AEQ et risque de nous occuper pleinement pour les prochaines années.